



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE PETITE
CAMARGUE

N°6 / Avril 2010

Agir ensemble

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE

Sommaire

Conseils communautaires
P. 4

Dossier
Le développement
économique au service
de l'emploi
P. 6-8

Cahier détachable
Le guide pratique de l'emploi
P. 9-12

Portrait
Franck Serre
Directeur de l'entreprise
Anett Méditerranée à Aubord
P. 15

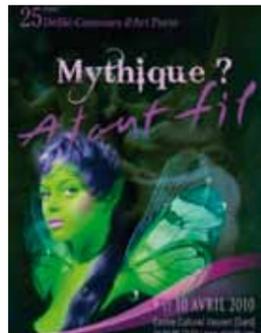
Métier
Marion Mazauric, éditrice
fondatrice des éditions
Au diable vauvert
P. 16

*Perspective représentant
une vue de la ZAC Côte Soleil
(Agence Coste Architectures)
Photo non contractuelle*



Pages

- 3 Edito de la présidente**
- 4 - 5 Conseils communautaires :** les infos en bref, le débat d'orientation budgétaire.
- 6 - 8 Dossier :** le développement économique au service de l'emploi. Entretien avec Reine Bouvier, Présidente de la Communauté de communes de Petite Camargue.
- 9 - 12 Encart détachable :** le guide pratique de l'emploi. Toutes les structures concernant l'accompagnement des demandeurs d'emploi et des entreprises.
- 13 Entretien :** Jean-Michel Vilmin, directeur de la Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) au collège de la Vallée Verte à Vauvert.
- 14 Vie associative :** coup de projecteur sur Atout Fil, le défilé-concours d'Art Porté, manifestation phare du Centre culturel Robert Gourdon. Un évènement dédié à la création vestimentaire dont le thème 2010 est « Mythique? ».
- 15 Portrait :** Franck Serre, directeur de l'entreprise de location-entretien d'articles textiles et d'hygiène Anett Méditerranée située à Aubord. Ce jeune patron est le roi de la boule lyonnaise et un grand amateur de Marcel Pagnol.
- 16 Métier :** l'éditrice Marion Mazauric fête les 10 ans de sa maison d'édition Au diable Vauvert. En fonçant vers le futur à travers l'écran numérique.
- 17 - 18 Zoom :** la vente d'un terrain à l'entreprise SOFRAMA située à Aimargues, la publication de deux guides touristiques, le boom des effectifs de la restauration scolaire, le vandalisme dans les déchèteries.
- 19 Agenda :** le premier « week-end vigneron » organisé par la Communauté de communes et l'Office de Tourisme, concert coup de cœur de Courant Scène avec Brigitte Fontaine.



Le premier service de la Communauté de communes mis en place dès sa création en 2002, a été celui du développement économique.

Ce terme revêt aujourd'hui une étrange résonance quand partout il n'est question que de récession économique. Et pourtant... Se morfondre n'est pas, à proprement parler, ce qu'attendent les habitants et les entreprises locales de leurs élus. Même avec une poussée préoccupante du chômage, la Petite Camargue est d'ailleurs loin d'avoir perdu tout dynamisme économique. En témoigne l'élargis-

sement de l'assiette de la taxe professionnelle enregistrée encore en 2010 sur notre périmètre, soit + 5,6% d'augmentation par rapport à l'année précédente.

Une grande partie du produit de cette taxe est aujourd'hui réinvestie pour accompagner les efforts des acteurs économiques locaux. L'inquiétude est donc légitime quant aux conséquences de l'abolition de cet impôt et de son remplacement par une contribution économique territoriale. Celle-ci risque assurément de distendre le lien entre l'entreprise et le territoire et de faire dépendre de compensations étatiques aléatoires les Communautés de communes, dites « à taxe professionnelle unique » et à fort tissu industriel comme la nôtre. C'est une vraie

bataille pour accroître l'activité économique et défendre l'emploi que nous menons, tout en ne perdant pas de vue le fait que les résultats sont toujours extrêmement fragiles.

Certes, si nos interventions financières sont à l'échelle budgétaire d'une collectivité de vingt-quatre mille habitants, elles visent à être cohérentes et complémentaires de celles de l'Etat. Elles portent sur toutes les parties de la chaîne de l'emploi : action sur le foncier, vigilance sur les questions d'urbanisme et d'environnement, accueil des industriels, lutte contre l'évasion commerciale, mise en relation des demandeurs d'emploi et des entreprises, insertion par l'économique. Ce numéro d'« Agir Ensemble » a donc entrepris de vous exposer ces actions.

Bonne lecture à toutes et à tous

Reine Bouvier,

Présidente de la Communauté de communes de Petite Camargue

Maire de Le Cailar

Brèves infos...

Les délibérations en bref...



Zac Côté Soleil

C'est parti ! Les travaux ont débuté et se termineront durant le 2ème semestre 2011. La société VALDEYRON a signé une convention de participation financière aux équipements publics. Les sociétés SPORTIMMO et JCS Immobilier, groupement spécialisé dans la création de surfaces de ventes de biens d'équipement dédiés à la maison et à la personne, se sont portés acquéreurs d'une première tranche pour une construction de bâtiments entre 4 000 et 6 000 m² de SHON.

Par ailleurs, un des terrains d'entrée de zone a été acquis par la Communauté de communes pour implanter la nouvelle agence de Pôle Emploi. (Lire le dossier)

Zone industrielle Lapeyre à Aimargues

Le dernier lot d'une superficie de 13 816 m² a été cédé au propriétaire de la société SOFRAMA, M. Guy France, pour un montant de 414 480 € HT.

« Résidence Petite Camargue » à BEAUVOISIN

Une demande de subvention de 20 % du coût total des travaux a été déposée auprès du Conseil général, pour la construction de cet Etablissement d'Habitation pour Personnes Agées Dépendantes qui sera géré par un Centre Intercommunal d'Action Sociale.

Le coût total des travaux se montera à 7 271 100 € TTC et le calendrier des opérations prévoit la réception de l'établissement au mois d'août 2011.

Remise en état de la voirie rurale

La Communauté de communes a prévu un programme de remise en état de la voirie intercommunale (voiries revêtues et non revêtues reliant les communes entre elles) pour un montant de 130 000 € HT. Elle a, pour ce projet, sollicité l'aide de l'Etat à hauteur de 30%.

Convention de partenariat avec la CCI de Nîmes

Le partenariat qui existe depuis la création de la Communauté de communes avec la Chambre de Commerce et d'Industrie est aujourd'hui scellé par une convention. L'officialisation de ces relations permettra d'optimiser les moyens d'information destinés aux entreprises désireuses de s'implanter sur les zones d'activités du territoire communautaire et de pérenniser les actions d'accompagnement de la part des deux partenaires.

Crèche de Beauvoisin

Les repas seront fournis par le service restauration scolaire de la Communauté de communes.

Conventions avec Atout Fil et Courant Scène

La Communauté de communes de Petite Camargue affiche ainsi sa volonté d'affirmer le rôle de la culture dans le développement de son territoire à travers un partenariat pour développer les manifestations d'art et de traditions sur l'ensemble des communes membres, offrant de ce fait un plus à l'économie touristique.

La Maison de l'Emploi et de l'Entreprise Vidourle Camargue

Ce nouveau dispositif, qui a débuté son activité à compter du 1er janvier 2009, se substitue aux Points Emploi. Il est en place sur les trois Communautés de com-

munes de Terre de Camargue (Aigues-Mortes), Pays de Sommières (Sommières) et Petite Camargue (Vauvert, 23 av. Maurice Privat). Quant aux locaux du Point Emploi rue Emile Zola désormais désaffectés, c'est la Mission Locale Jeunes (dont Reine Bouvier est la présidente) qui investira les lieux, sur décision de la commune de Vauvert.

Le CAE Passerelle

Ce nouveau contrat d'accompagnement vers l'emploi des jeunes de moins de 26 ans, mis en place par l'Etat pour le second semestre 2009, ouvre droit à l'employeur (collectivités et associations) à une aide équivalente à 90 % du SMIC et à des exonérations de charges fiscales et sociales.

Le Débat d'Orientation Budgétaire 2010

La Présidente Reine BOUVIER a exposé les grandes lignes du budget 2010 lors du dernier Conseil communautaire du 3 mars 2010.

« Dans un contexte où les perspectives économiques ne portent guère à l'optimisme, l'incertitude provoquée par la réforme des collectivités territoriales et la suppression de la taxe professionnelle font surgir de nouvelles craintes. Certains élus, dont je suis, s'inquiètent des simulations effectuées par les services de l'Etat pour 2011, année d'instauration de la nouvelle contribution économique des entreprises. « La lettre M », commentant ces simulations, relève d'ailleurs que « les Communautés d'agglomération au fort tissu industriel » sont les perdantes. Il semble qu'il en aille de même pour les Communautés de communes : ainsi dans le département du Gard, les finances des Communautés de Beaucaire-Terre d'Argence et de Petite Camargue, toutes deux très industrialisées, paraissent devoir relever de compensations étatiques considérables dans le futur ».



A ce jour, et dans l'attente de nouvelles simulations, il est important de noter que certains élus ne partagent pas mon point de vue. J'espère simplement que les faits leur donneront raison.

Concernant le fonctionnement

Les charges de personnel seront relativement stables. Seuls le renforcement de l'encadrement des enfants durant le temps méridien sur le restaurant scolaire d'Aimargues sera envisageable, et une réflexion concernant le tourisme et le devenir du Pôle d'accueil sera menée. L'accent sera plutôt mis sur l'emploi, le tourisme et l'entretien de la voirie. En effet, l'engagement pris de s'impliquer aux côtés de Terre de Camargue et du Pays de Sommières dans la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise suppose un effort financier conséquent. Enfin, le devenir du CLIC est aujourd'hui arrêté. Le Conseil Général, financeur quasi-exclusif, aspire à reprendre le personnel dans ses services au terme de la convention en cours qui arrive à échéance le 31 Décembre 2010.

Concernant l'investissement

Les deux programmes d'équipements phares seront la réalisation du projet immobilier destiné à accueillir l'agence

locale Pôle Emploi et la construction de l'EHPAD de Beauvoisin. Le premier projet, d'un coût de 2 531 778 euros TTC, auquel s'ajoute la prochaine acquisition du terrain par la Communauté de communes pour un montant de 170 311€, se concrétisera au moyen d'un bail emphytéotique. Le second d'un coût total de 7 271 100 € TTC, a donné lieu à mandat de délégation de maîtrise d'ouvrage à la SEGARD. L'appel d'offres pour les travaux est en cours : les premiers terrassements sont prévus en juin prochain, la livraison en novembre 2011.

Ces deux projets sont ainsi prêts et donneront lieu, sur les budgets suivants, à des recettes de fonctionnement, à savoir prix de journée de la maison de retraite et loyer acquitté par Pôle Emploi.

La commission des finances propose de faire porter l'effort sur la voirie avec 478 000 € de travaux et sur la restauration scolaire (142 000 €).

Enfin, le projet d'acquiescer des locaux sur la zone industrielle de Vauvert à hauteur de 600 000 € pour installer les services techniques est à l'étude, tout comme la requalification de la Halte nautique (80 000 € en 2010 et 570 000 € en 2011).

Lorsqu'il y a neuf ans, les élus de nos cinq communes ont décidé de se regrouper en créant une Communauté, l'objectif était de saisir l'opportunité présentée par la loi Chevènement sur le renforcement de la coopération intercommunale, pour donner un nouvel élan au développement économique de la Petite Camargue.



Agir pour les entreprises et l'emploi

La Communauté de communes de Petite Camargue a le souci premier de favoriser le maintien de l'activité existante et de déployer des efforts pour accueillir de nouvelles entreprises. Accueillir, c'est mettre en œuvre une politique ambitieuse d'équipement, en acquérant des terrains, en les viabilisant et en les proposant aux industriels à la recherche d'un lieu où s'implanter. S'efforcer de maintenir ou développer les entreprises du territoire, c'est accompagner ces dernières dans leurs projets, dans la limite bien sûr de nos moyens, en leur offrant des solutions, en termes de foncier, d'urbanisme, d'autorisation de voirie, de recrutement de personnels. Nul doute que cette préoccupation constante d'agir pour l'emploi a contribué, même modestement, à amortir certains effets de la crise actuelle. Au moment où d'importants projets voient le jour, il est important de revenir par conséquent sur le dispositif pour l'emploi et l'économie élaboré par la Communauté de communes dans ses différentes dimensions : vie et extension des zones d'activités économiques, création de la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise, installation d'une agence Pôle Emploi à Vauvert.

Les zones d'activités économiques

La Communauté de Communes gère le lotissement de Petite Camargue situé dans la zone d'activités La Peyre à Aimargues, la zone industrielle de Vauvert, la Zone d'activités la Grand Terre à Aubord et les futures zones d'activités communautaires.

Un vaste programme d'investissement a permis la requalification de la zone industrielle de Vauvert qui nécessitait une remise en état malgré son entretien régulier par la Communauté de communes depuis 2002, pour un montant



de 3 186 705,01 € TTC avec l'aide de l'Etat (200 000 €) et du Conseil général (77 000 €). Cela s'est notamment traduit par la réfection de la chaussée et des trottoirs avenue Ampère et Rue Philippe Lamour, la mise en souterrain des réseaux d'électricité, de télécommunication et d'éclairage public ainsi que la réalisation d'espaces paysagers. Concrètement, cela a permis l'amélioration de la sécurité en terme de circulation routière et piétonne pour les usagers et un meilleur cadre de travail pour les entreprises installées. Si l'une des préoccupations majeures de la Communauté de communes est l'accueil de nouvelles entreprises, le maintien voire l'extension de celles déjà installées n'en sont pas moins importants. Cela entraîne une forte implication de la Communauté de communes dans l'accompagnement de leur projet. Sur la zone d'Aimargues, le bâtiment d'un transporteur est en train de sortir de terre. A Vauvert, l'entreprise Virbac conforte sa présence en agrandissant et consolidant son usine. Concernant Aubord, Provence Languedoc Dépannage se développe en créant des bureaux et des ateliers supplémentaires. Les investissements concernent également la création de deux zones d'activités à Vauvert. La « ZAC du Pôle des Costières » sera l'extension de la zone industrielle, et la « ZAC Côté Soleil » sera à vocation économique et

>>>

Trois questions à ... Reine Bouvier*



La Communauté de communes a engagé un chantier d'envergure à l'entrée de Vauvert, qu'en est-il exactement ?

La phase d'extension Ouest, baptisée ZAC Côté Soleil, vient d'être engagée comme nous l'avions annoncé après la requalification de la zone industrielle de Vauvert. Il s'agit d'une opération d'aménagement ambitieuse destinée à accueillir, autour d'un supermarché et d'une agence locale de Pôle Emploi, diverses enseignes commerciales. Elle va donner à l'entrée de notre ville centre une nouvelle physionomie. Après les terrassements, la réalisation des réseaux devrait être, en dépit des multiples intempéries subies, achevée dès le début de l'été et les constructions du supermarché et de Pôle emploi pourront commencer.

Ces deux réalisations seront des éléments structurant de la future zone commerciale de 18 ha. Quels sont les projets d'implantation d'enseignes ?

Nous sommes sur le point de conclure avec des opérateurs qui nous achè-

tent 6 200 m2 et qui s'engagent sur un pacte de préférence pour 7 000 m2 supplémentaires. J'ai visité près de Marseille une zone aménagée par ces promoteurs avec des enseignes diversifiées et intéressantes. Je tiens naturellement à ce que les élus de Vauvert puissent valider au préalable tous les projets d'implantation. On va pouvoir inverser la tendance lourde à l'évasion commerciale, et il faut que ce soit toute la population et les commerçants locaux qui puissent bénéficier de ce nouveau dynamisme.

L'action économique est donc au cœur de la raison d'être de la Communauté de communes ?

Bien sûr. Ces dossiers sur lesquels je travaille en relation avec le maire d'Aimargues Jean-Paul Franc, Vice-président délégué au développement, sont tout à fait essentiels pour l'avenir de notre territoire. Au moment où la conjoncture fait peser des menaces graves sur la préservation de notre tissu industriel et sur l'emploi, l'inertie des pouvoirs publics locaux serait parfaitement incompréhensible. Investir, favoriser l'installation d'entreprises, structurer fortement le service public de l'emploi, voilà qui doit nous permettre de résister à la crise et de rebondir.

* Présidente de la Communauté de communes de Petite Camargue Maire de Le Cailar



Maison de l'Emploi et de l'Entreprise

Répondre aux problématiques d'emploi était une lourde tâche pour les seuls périmètres de la Communauté de communes. C'est pourquoi les trois communautés concernées (Pays de Sommières, Terre de Camargue et Petite Camargue) ont décidé de travailler ensemble sur cette thématique et ont trouvé le Pays Vidourle Camargue comme cadre d'intervention compatible avec leurs ambitions. Dès 2006, le territoire du pays a donc œuvré de concert pour travailler au projet de la Maison de l'Emploi selon le dispositif enclenché par la loi Borloo. Conventionné en 2008 par l'Etat, le projet s'est concrétisé par l'ouverture de l'antenne vauverdoise début décembre 2009. La Maison de l'Emploi et de l'Entreprise est une réponse de proximité pour les personnes en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle comme pour les entreprises. Si sa mission première est l'accueil, l'information et le conseil du public, ses autres fonctions sont l'observatoire économique du territoire, l'appui aux actions de gestion des compétences et la poursuite des actions de la Maison du Travail Saisonnier. ■



Pôle Emploi

Le souci de la Communauté de communes a toujours été d'apporter une solution rapide et efficace aux entreprises et aux demandeurs d'emploi en ayant l'objectif la création d'une agence Pôle Emploi sur le territoire. Elle a donc engagé l'étude architecturale du bâtiment qui sera implanté à l'entrée de la ZAC Côté Soleil, au plus proche des entreprises. Les travaux débuteront dès la viabilisation des terrains pour permettre son installation début 2011. Mission : développer une offre de service de proximité pour aider les entreprises et les demandeurs d'emploi de notre territoire.

Pour les entreprises, c'est assurer une mise à disposition de proximité de toute l'aide au recrutement, de l'analyse des besoins, la définition du

profil des candidats recherchés, la mise en place de dispositifs de recrutement adaptés (méthode de recrutement par simulation, essai en milieu de travail, formations internes ou externes...), à la réception des candidatures, la présélection et le repérage des aides à l'embauche potentielles. C'est également la possibilité d'anticiper les besoins futurs de personnel lorsque l'entreprise remporte un marché ou doit préparer des départs à la retraite.

Pour les demandeurs d'emploi, c'est la possibilité de pouvoir rencontrer son conseiller, participer à des ateliers d'aide à la recherche d'emploi, accéder à l'intégralité de l'offre de service de l'agence sur place sans frais de transport supplémentaires, sans jongleries entre le train, les bus départementaux ou citadins pour les personnes non véhiculées. ■

commerciale. Ces investissements permettront d'apporter une solution concrète à la fois pour les entreprises désireuses de s'installer et pour les demandeurs d'emploi.

La SEGARD a été désignée par la Communauté de communes pour aménager l'ensemble de ces opérations.

Faciliter la mise en relation recruteur/demandeur d'emploi

La Communauté de communes axe ses actions afin de faciliter le rapprochement de l'offre et de la demande d'emploi. Elle améliore le service rendu aux personnes en recherche d'emploi et aux entreprises dans le cadre de la gestion de leurs ressources humaines, par la création d'une agence Pôle Emploi sur Vauvert à l'horizon 2011, mais aussi par le projet Maison de l'Emploi à la place de l'ancien Point emploi intercommunal.

La Communauté de communes de Petite Camargue se mobilise également en faveur de la formation professionnelle en portant les Ateliers de Pédagogie Personnalisée (A.P.P.) dont la gestion est confiée au Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA). Elle accueille l'antenne vauverdoise de ce dernier ainsi que son Centre de bilan et de conseils en ressources humaines qui propose notamment des formations sur mesure aux entreprises.

Enfin, la Communauté de communes apporte une attention particulière aux publics les plus en difficulté. Ainsi, elle porte depuis 2006 l'action Référent de Parcours. Il s'agit d'un accompagnement individualisé dans les démarches de construction de projet professionnel et de recherche d'emploi. Cette action est réalisée avec le soutien du Fond social européen, de la ville de Vauvert et du Conseil général du Gard. Elle adhère également à la Mission Locale Jeunes de Petite Camargue et au PLIE Vidourle Camargue pour les appuyer dans leurs missions auprès des jeunes et des adultes en difficultés d'insertion. ■

Guide pratique de l'aide à l'emploi et aux entreprises



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE PETITE
CAMARGUE

Agir ensemble

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE

Guide pratique de l'aide à l'emploi et aux entreprises

L'action « Référent de parcours »

Depuis 2006, la Communauté de communes de Petite Camargue, en partenariat avec le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) du Pays Vidourle Camargue et avec le soutien du Fonds Social Européen, propose un soutien aux personnes les plus en difficulté dans leurs démarches de recherche d'emploi. Cet accompagnement individualisé, sans limitation de durée, basé sur l'engagement du participant, permet d'être soutenu et conseillé dans toutes les démarches nécessaires à l'accès à l'emploi durable, à une formation qualifiante ou diplômante, à la création d'activité. Dans un souci de proximité, la référente de parcours tient également des permanences hebdomadaires au sein du CCAS d'Aimargues.

Coordonnées :

PLIE, Maison de l'Emploi et de l'Entreprise,
23 av. Maurice Privat - 30600 - Vauvert
Tel : 04 66 80 61 02 - Fax : 04 66 80 60 99



PLIE du Pays Vidourle Camargue

Association intercommunale créée en 2001 avec le soutien du Fonds Social Européen à laquelle adhèrent les Communautés de communes, communes, le Conseil Général du Gard, l'Etat et Pôle Emploi. Son objectif est de permettre l'accès ou le retour à l'emploi des personnes les plus éloignées du monde du travail, par la construction de parcours individualisés, la mise en place d'un programme d'actions locales en complément des initiatives existantes.

Coordonnées :

35 avenue des anciens combattants
30470 Aimargues
Tél. 04 66 51 08 50 - Fax : 04 66 51 52 80
Email : pliesg@wanadoo.fr

Pôle Emploi

Une offre de service à destination des demandeurs d'emploi, des entreprises. (Lire le dossier)

Tél. 39 49 - Site : www.pole-emploi.fr

Mission Locale Jeunes de Petite Camargue

Accueille, informe, oriente et accompagne tous les jeunes de moins de 26 ans dans les domaines de la formation, de l'emploi, de la santé, de la citoyenneté, des loisirs et du logement. Son territoire d'intervention s'étend de Sommières au Grau du Roi. L'équipe d'accompagnement est composée de conseillers emploi formation, d'une psychologue et d'une assistante sociale.

Coordonnées :

310 rue Emile Zola 30600 Vauvert
Tel : 04 66 88 37 85 - Fax : 04 66 88 89 09

La Maison de l'Emploi et de l'Entreprise

La mission de la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise est de faciliter le développement de l'emploi selon les axes suivants:

Accueil, information et orientation de publics, observatoire économique du territoire, contribution au développement local et économique, gestion territorialisée des emplois et des compétences, travail saisonnier. Trois antennes (Vauvert, Aigues-Mortes et Sommières) sont mises en place pour l'accueil et le conseil de proximité à destination des demandeurs d'emploi, des porteurs de projets pour la reprise ou la création d'entreprises. A ce titre, les partenaires assureront des permanences.

Coordonnées :

23, avenue Maurice Privat
30600 Vauvert
Tel : 04 66 80 61 00 - Fax : 04 66 80 60 99
Email : accueil.vauvert@mdee-vidourlecarnargue.org

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole du Gard (CFPPA)

Le CFPPA de Rodilhan gère trois structures sur Vauvert :

- Les Ateliers de Pédagogie Personnalisée (APP) :

Remises à niveau, français, anglais, mathématiques, initiation, perfectionnement bureautique, préparation aux concours d'entrée en formation d'auxiliaire de périculture et d'aide soignante, préparation aux



sélections d'entrée des formations aux métiers sanitaires et sociaux : moniteur - éducateur, éducateur spécialisé, éducateur jeunes enfants, ambulancier. Préparation aux concours administratifs de catégorie C, Maîtrise des savoirs de base (alphabétisation, Français Langue Etrangère, préparation au Diplôme Initial de Langue Française).

Coordonnées :

Rue Emile Zola 30600 Vauvert
Tel : 04 66 88 47 88 - Fax : 04 66 88 42 52
Email : app.vauvert@wanadoo.fr

- La Base d'Insertion Professionnelle (BIP) :

Formations diplômantes en productions horticoles, travaux paysagers niveau IV, formations qualifiantes en arboriculture, viticulture, maraîchage, machinisme agricole, CIF-CDD (Congé Individuel de Formation CDD) pour les salariés agricoles, stage de mobilisation-insertion pour le travail sur le projet professionnel et la remise à niveau des connaissances de base.

Coordonnées :

240 rue Carnot 30600 Vauvert
Tel : 04 66 88 23 78 - Fax : 04 66 51 99 81
Email : bip.vauvert@orange.fr

- Centre de bilan et conseil en ressources humaines :

Bilan de compétences salariés, accompagnement à la construction de projet professionnel, à la recherche d'emploi, conseils en ressources humaines, Centre de Validation des Acquis de l'Expérience sur les diplômes de l'agriculture du CAP au BTS.

Coordonnées :

240 rue Carnot 30600 Vauvert
Tel : 04 66 73 37 50 - Fax : 04 66 51 99 81
E-mail : cfppa.cfppa@wanadoo.fr

Association pour les Salariés de l'Agriculture, pour la Vulgarisation du Progrès Agricole (ASAVPA)

Cette association a pour actions principales : faciliter l'insertion professionnelle, proposer ou orienter vers des formations agricoles, résoudre les difficultés rencontrées dans le milieu agricole, apporter des conseils et informations juridiques (dossiers retraites, contrat de travail...).

Coordonnées :

Avenue de la Costière - Le Bosquet 1 - Bât A3, n°22
30600 Vauvert
Tel : 04 66 71 55 49



Liens utiles :

www.agriculture.gouv.fr
portail du gouvernement, informations diverses.

www.apce.com
agence pour la création d'entreprises.

www.apecita.com
agence pour les offres et les demandes d'emploi en agriculture, agroalimentaire et environnement.

www.capeb30.fr
l'Artisanat du bâtiment: informations, formations, demandes et offres d'emploi.

www.boutiques-de-gestion.com
réseau de conseils et de formations en création d'entreprise.

www.cm-gard.fr
portail de la Chambre de Métiers du Gard.

www.emploi.agriculture.gouv.fr
offres d'emploi de l'agriculture, l'agroalimentaire, la pêche et les services en milieu rural.

www.epl.nimes.educagri.fr
site de l'établissement de Rodilhan regroupant le lycée agricole, le CFA et le CFPPA.

www.maisondesinitiatives.org
information sur les acteurs de la création ou la reprise d'entreprise ou d'association (organismes d'aide à la construction de projets, financeurs, soutiens techniques...).

www.nimes.cci.fr
portail de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nîmes.

www.travail.gouv.fr
portail du gouvernement, droit du travail.



A 52 ans, après avoir enseigné de longues années dans les SEGPA de Seine-Saint-Denis, puis animé pendant sept ans un dispositif de scolarisation pour les jeunes suivis par la Protection Judiciaire de la Jeunesse, Jean-Michel Vilmin dirige la SEGPA de Vauvert depuis trois ans. Quatre-vingt-seize élèves au total, ce qui place Vauvert au premier rang des SEGPA du Gard avec Bagnols-sur-Cèze. Entretien.



enseignants, nous essayons de nous rendre le plus disponible possible pour les familles, malgré, parfois, l'urgence du quotidien.

Pour revenir aux jeunes dont vous vous occupez, comment s'organise le travail ?

En 6ème et en 5ème les élèves bénéficient d'un enseignement général assuré par des professeurs ayant reçu une formation à l'adaptation scolaire et des enseignants du collège. En 4ème et en 3ème, les élèves découvrent trois champs professionnels à travers des ateliers : Habitat, Hygiène Alimentation Service et Horticulture et des stages en entreprises. Il ne s'agit pas là de se former à un métier mais de répondre à deux objectifs principaux : acquérir des compétences techniques et technologiques utilisables dans n'importe quel secteur d'activité et contribuer à l'élaboration d'un projet d'orientation post 3ème.

Vous avez un long parcours engagé auprès des adolescents en difficulté, avez-vous remarqué des changements notables ?

Certains jeunes ont sans doute de plus en plus de mal à mettre du « sens » aux apprentissages. Cela s'explique en partie par le temps qu'ils consacrent aux nouvelles technologies. Elles influent sur leur rythme de vie, et perturbent parfois gravement leurs capacités de concentration. Mais cela n'explique pas tout. La précarité croissante et le taux de chômage rendant l'insertion des jeunes de plus en plus difficile, ne les aident sans doute pas à se projeter dans l'avenir. En revanche, et c'est encourageant, un nombre croissant d'élèves poursuivent leurs études en lycée professionnel. ■

Comment peut-on définir une SEGPA ?

La mission est très claire : accueillir des jeunes en grande difficulté scolaire qui n'ont pas le niveau requis pour suivre un enseignement général. Notre but est de leur permettre en quatre années, de reprendre confiance en eux et de rattraper suffisamment leur retard afin de pouvoir suivre une formation qualifiante soit en lycée professionnel, soit par le biais de contrat d'apprentissage. La tâche n'est pas aisée, cela demande beaucoup de travail et de disponibilité de la part des professeurs ; une adaptation des exigences aux rythmes des élèves, à leurs difficultés, parfois à des épisodes de crises.

Quels sont vos rapports avec les parents ?

Avant tout, j'ai envie de dire qu'ils ne sont pas démissionnaires comme on l'entend parfois. Je n'ai jamais rencontré une famille qui refuse un rendez-vous. Ce sont eux les experts de leurs enfants et il est indispensable qu'un partenariat basé sur une relation de confiance s'installe entre nous. Avec les



Orientation des élèves vers une SEGPA

A la fin de l'école primaire, une commission composée de différents professionnels (psychologue scolaire, assistant social, directeur de SEGPA), sous l'autorité de l'inspecteur d'Académie, émet un avis d'orientation. Les familles sont naturellement amenées à se prononcer sur cette décision d'orientation en l'acceptant ou non.

Les partenariats

Les partenariats sont de plus en plus nombreux : éducateurs, tissu associatif local, CMPP, entreprises, services d'insertion, Chambre des Métiers. Afin de mieux coordonner l'ensemble des actions, le renforcement des liens avec les dispositifs de formation qualifiants est souhaitable dans les années à venir.



C'est avec un portrait de Brigitte Bardot sur l'affiche de son défilé concours, qu'Atout Fil annonce cette année le thème choisi de sa 25ème édition, « Mythique ? ». Trente-sept candidats seront au rendez-vous les 9 et 10 avril prochains en compagnie de « King-Kong », de « Vénus », des « Cyclopes » et de bien d'autres créations encore. Embarquement immédiat pour deux soirées peu ordinaires orchestrées par le Centre culturel Robert Gourdon.

Une organisation digne du Bolchoï

Entouré de la pile de dossiers des candidats, des plans de logistique et de divers documents administratifs, Jean Méniissier, directeur d'Atout Fil depuis cinq ans, entame la dernière ligne droite de l'organisation « monstrueuse, comme toujours » du défilé 2010. Imaginez : l'installation de tous les équipements techniques, sans oublier les quatre-vingts bénévoles pour gérer les deux soirées et les trente-sept candidats accompagnés le plus souvent de trois personnes. Bref, une organisation « quasi militaire » digne du Bolchoï dont il s'occupe avec le concours de Cécile Arbez, Laurent Meizonnet, Christelle Bastin et Cathy Beziex. « Toutes les équipes doivent résoudre les incidents au pied levé et dans l'urgence de l'action, explique-t-il, comme remplacer un mannequin qui vient de se fouler la cheville juste avant de monter sur scène ! ».

Un tremplin professionnel et festif

Ce grand rendez-vous annuel dédié à la création vestimentaire et aux arts portés a été créé en 1985 à l'initiative de Catou Serre et de Marie-Luce Bahier (directrice du Centre culturel Robert Gourdon jusqu'en 2005). Et il n'a cessé de prendre de l'ampleur. « Ce défilé positionne le vêtement comme objet artistique au carrefour du spectacle vivant, du design et des arts plastiques, souligne Jean Méniissier. C'est aussi un tremplin professionnel et festif, qui laisse place à l'humour et à la convivialité ». Les candidats sont le plus souvent étudiants, mais aussi stylistes, plasticiens, décorateurs ou costumiers. « Cette année, le choix de « Mythique ? » a quelque peu



désorienté les candidats, certains ont confondu avec mythologie ». Peu importe, la créativité et la poésie seront de mise.

Une année de préparation

Comme toutes les grandes manifestations, Atout Fil se prépare tout au long de l'année. Dès le mois de juin, après le lancement du concours et du thème arrêté par une commission réunie à cet effet. La sélection des candidats, quant à elle, se fait juste avant Noël. « La majeure partie des postulants vient du grand sud contrairement aux défilés précédents où la Suisse, la Belgique et même le Canada ont été représentés. Je suis convaincu que la crise est responsable », remarque Jean Méniissier. Ce qui n'empêche pas les créateurs en herbe de laisser libre cours à leur imagination « de moins en moins bricolée ». « C'est simple, je suis toujours aussi surpris par leurs œuvres, et je ne me lasse jamais de leur charme », avoue-t-il avant de se replonger dans ses dossiers avec un calme remarquable ! ■

Anett Méditerranée a ouvert ses portes en l'an 2000 sur la zone industrielle d'Aubord. Cette entreprise de location-entretien d'articles textiles et d'hygiène appartient au groupe Anett, créé en 1935, et qui compte aujourd'hui plus de seize sites à travers la France et au Maroc. Promu directeur de ce site il y a un an après y avoir été responsable de production pendant quatre ans, Franck Serre a repris confiance en la vie professionnelle, loin des accidents de parcours, mais fort de ses nombreuses expériences passées. Portrait.

Une apparence réservée

Ce qui frappe très vite chez Franck Serre, c'est une formidable capacité de rebondir sous une apparence réservée et discrète proche de la timidité. Né en Ardèche, il se voit très jeune dans l'obligation de travailler et fait ses premiers pas dans une entreprise de textile près de Montélimar, « On y travaillait le fil, j'y suis resté onze ans tout en gravissant les échelons ». Un poste de directeur lui est alors proposé dans une autre usine de textile. Il le refuse : « Je sentais que cette profession allait bientôt disparaître », explique-t-il. Première reconversion à 32 ans. Direction : la Drôme provençale au sein d'une entreprise de fabrication artisanale de bougies, où il se retrouve à la tête de 90 salariés avant de faire partie d'un plan social, quatre saisons plus tard.

Première entreprise

C'est alors qu'il prend, en 2004, la décision de monter sa propre société avec deux de ses anciens cadres « Le Jas de Provence » toujours dans le domaine de la bougie, mais avec une production semi industrielle en ciblant une clientèle haut de gamme. Malheureusement l'aventure tourne court très vite : « La conjoncture ne nous a pas aidés et ce milieu s'est révélé complexe. Ce fut un choc. En revanche cette expérience m'a beaucoup apporté ». Echaudé, mais pas abattu, Franck Serre met son CV en ligne sur Internet. Résultat, deux sociétés le contactent, dont le groupe Anett. « J'ai répondu à cette dernière proposition car je me suis dit que la blanchisserie ne pouvait pas se délocaliser, et que j'évitais certainement un nouveau plan social ! ».

Une passion pour Pagnol

Cette décision, il ne la regrette pas. « Ici, j'ai retrouvé une atmosphère familiale, des interlocuteurs de confiance et un personnel majoritairement féminin, explique-t-il. J'apprécie cette situation, les femmes sont plus rigoureuses et courageuses ! ». Ce père de deux filles, vit et travaille donc dans ce Sud qu'il connaît depuis l'enfance. Du site d'Anett Méditerranée d'Aubord, il dessert plus de 250 clients entre Béziers et Antibes au moyen de 9 camions de 12 tonnes. Et quand son emploi du temps lui permet, ce champion de la boule lyonnaise, futur roi de la pétanque et fan de l'OM, se plonge avec bonheur dans le cinéma de Marcel Pagnol. Dans sa maison de Vergèze, une pièce lui est dédiée. Et le film « Regain » avec Fernandel est son préféré. « Les vraies valeurs, comme le bonheur et la simplicité qui s'en dégagent, me font du bien ». ■



L'entreprise Anett a été créée par Paulette et René Billy en 1935 à Thouet. Elle était alors spécialisée dans le blanchissage du linge des particuliers. En 1970, elle étend son offre de service aux entreprises sur un concept de location-entretien d'articles textiles, puis vers tous les secteurs d'activité de la vie économique, de l'hôtellerie à la santé. La famille Billy est toujours aux commandes.

Chiffres d'affaires 2009
109 millions d'euros
1 500 salariés, Aubord : 52
68 000 tonnes de linge traitées
par an
750 000 personnes habillées tous les jours
+ de 12 000 clients servis chaque semaine



Un métier Marion Mazauric

Editrice, fondatrice des éditions Au diable vauvert



Le « Diable » fête ses dix ans. Dix années de batailles, de succès et de diableries subversives. Loin de prendre la pause, Marion Mazauric, la fondatrice des éditions Au diable vauvert, fonce déjà droit vers le futur. Un futur numérique, que cette éditrice, passionnée et visionnaire, arpente depuis presque une décennie. Résultat, elle lance une application iPhone permettant de lire gratuitement le dernier roman de Douglas Coupland. Une première en France.

Un métier méconnu

Ce jour là, Marion Mazauric est encore sous l'effet du décalage horaire. Elle revient de New York où elle participait à un voyage d'étude sur les métiers de l'édition à l'heure du numérique, organisé par le ministère de la Culture.

« Parmi les professionnels spécialisés, j'étais la seule éditrice en littérature ». Normal pour cette passionnée des textes et des histoires, dont la vocation première du métier d'éditrice est de « transmettre » les œuvres littéraires à travers la multiplicité des moyens de diffusions, papier, web et écrans de cinéma... « Finalement, le métier d'éditeur est méconnu, dit-elle. D'un côté il y a la personne qui s'occupe de tout ce qui touche au travail autour de l'écriture, et celle qui s'attache à la produire. C'est mon rôle aujourd'hui. Je fais un travail de producteur à part entière. Mon souci est d'exploiter au mieux les droits dérivés qui permettent de faire vivre les auteurs mais aussi notre maison d'édition : l'édition de poche, les droits à l'international, les droits cinématographiques. Aujourd'hui, c'est une évidence, beaucoup de personnes découvrent la littérature à travers le cinéma ».

Une maison d'édition indépendante reconnue

Née d'une famille gardoise en 1960, Marion Mazauric s'est tournée très vite vers l'édition après des études de lettres classiques et un DESS d'édition à Paris. Elle fait ses premiers pas chez Actes Sud, avant de rejoindre les éditions J'ai lu à Paris où elle devient directrice littéraire.

« En 2000, j'ai créé Au diable vauvert pour avoir la possibilité d'éditer moi-même les auteurs que j'avais découverts et aimés, tout en conciliant ma passion pour la tauromachie, la nature et la Camargue ». En revanche, lorsqu'en 2007,



cette maison d'édition indépendante traverse sa première crise de croissance et se voit contrainte d'accélérer la phase de développement, aucun financier, aucun organisme régional n'a apporté son aide. Ce qui n'a pas vaincu Marion Mazauric qui se trouve aujourd'hui à la tête d'un catalogue hétéroclite et fourni d'auteurs issus, entre autres, des « pop-cultures ». De Pierre Bordage, à Ayerhal, Irving Welsh, Neil Gaiman, William Gibson. Aujourd'hui, le « Diable » compte plus de 700 000 livres vendus, lance de nouvelles collections, signe un pacte officiel avec le Festival de la biographie à Nîmes. Il éditera le prix Hemingway 2010, créé en 2004 et dédié à la tauromachie. Quant à Marion Mazauric, si le temps lui laisse un peu de répit, elle galopera fièrement, vêtue de son costume d'alguzil, sur le sable des arènes de Nîmes, lors de la prochaine feria. ■

SOFRAMA

Reine Bouvier, Présidente de la Communauté de communes de Petite Camargue et M. Guy France, propriétaire de la société SOFRAMA ont signé fin décembre la promesse de vente du dernier lot situé sur le terrain communautaire à Aimargues, d'une superficie de 13 816 m² au prix de 414 480 HT. Cet achat permettra à l'entreprise de s'agrandir et de développer son activité. A la grande satisfaction de la présidente dont le souci permanent est d'accompagner toutes actions dédiées au développement économique. ■



Des jachères fleuries au printemps

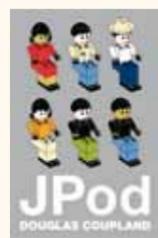
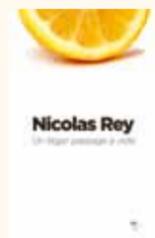
Le territoire de la Communauté de commune de Petite Camargue est doté d'une terre naturelle et agricole de première importance. Cependant, la multiplication préjudiciable des friches appauvrit les sols. Et en attendant une remise en culture, la Communauté de communes a proposé de retravailler et d'ensemencer certains terrains afin de créer des jachères fleuries tout au long de la saison printemps/été, permettant ainsi un embellissement des paysages et une valorisation du cadre de vie. Cette action permettra ainsi le retour du gibier, l'amélioration de la bio diversité, la lutte contre les plantes envahissantes et la valorisation du rôle des agriculteurs dans la reconstruction du paysage. Grâce à un partenariat avec la Chambre d'agriculture du Gard, 5 ha environ ont été identifiés, notamment en bordure des routes. Ils seront ensemencés dès ce printemps. De plus, une démarche pédagogique intéressante pourra être menée, en partenariat avec les écoles ou les centres de loisir. Le coût estimé de cette opération est d'environ 5 000 €. ■

Restauration scolaire : on parle de nous en Bio !

A lire un excellent entretien de notre responsable de la restauration scolaire, Nicolas Dardevet, sur le site de Ma cantine bio : <http://macantinebio.wordpress.com/2010/01/18/restauration-scolaire-bio/>
Chiffre record de la fréquentation !
Jeudi 11 Mars 2010 : 1 225 repas servis dont 826 repas sur la cuisine de Vauvert et 399 repas sur la cuisine d'Aimargues. Hausse des effectifs sur le 1er semestre (Septembre 2009 à Février 2010) : + 9% au

total par rapport à la même période, dont + 8% sur Aubord et Aimargues, + 36% sur Beauvoisin, - 4% sur Le Cailar, + 2% sur Vauvert.

Travaux de rénovation à Montcalm et à Franquevaux (peinture façade, peinture intérieure, mobilier), Vauvert (salle à manger restaurant scolaire maternelle de RIVES suite à un sinistre (réfection du plafond et des murs). Installation d'un chauffe-eau solaire sur le restaurant scolaire d'Aimargues. ■



Zoom

Retour sur l'actualité

Le Big Band de Petite Camargue et Claude Egéa

Quel bonheur pour tous les musiciens du Big Band que de se produire avec Claude Egéa, l'un des meilleurs trompettistes de Jazz français ! En effet, c'est sous la Direction de Philippe Guyon (directeur de l'Ecole intercommunale de musique) que l'orchestre s'est produit le samedi 30 janvier dernier au Théâtre Christian Liger de Nîmes. Et c'est sur un répertoire varié et moderne, malgré Mingus et Monk, que le Big Band a exécuté des arrangements mettant en valeur les différentes sections dont les solistes apprécient l'appui, qu'ils soient « guest star » ou membres de la formation. Mention spéciale à la magnifique balade de Bobby Shew sur laquelle Claude Egéa a transmis une belle émotion. Un grand merci au chef d'orchestre et à tous les musiciens qui ont su captiver et séduire un public connaisseur. ■



Vandalisme dans les déchèteries

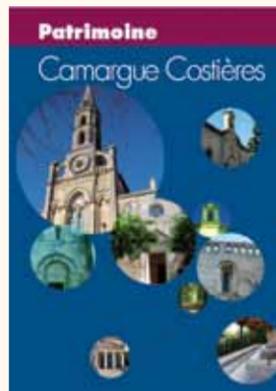
Au cours de l'année 2009, la Communauté de communes de Petite Camargue déplore les dégradations successives que subissent les 4 déchèteries. La détérioration des locaux, le vol du matériel, le saccage des conteneurs maritimes prévus au stockage des déchets spécifiques, ont représenté une imputation de : 10 840 € sur le budget communautaire.

Du coup, des mesures persuasives, chiffrées à 22 500 €, ont été mises en place : alarmes, portes blindées, grillages renforcés. ■



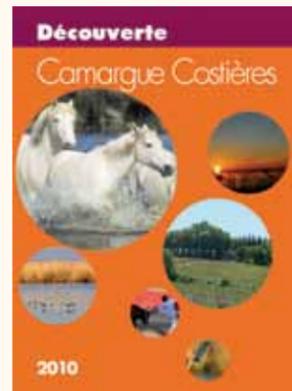
Deux guides touristiques pour découvrir le patrimoine et les loisirs en Camargue Costières

La Communauté de communes de Petite Camargue et l'Office de Tourisme de Vauvert publient pour la première fois un guide « Patrimoine » dont l'ambition première est d'accompagner les prestataires touristiques dans leur action et de faire découvrir notre riche passé culturel.



Le guide « Découverte », publié par le Pôle Costières Camargue, propose des balades, des activités de loisirs, des adresses de restaurants et d'hébergements pour voyager intelligemment à travers « ce pays d'avant la mer ».

Ces guides ont été conçus et réalisés par l'agence Stella' communication. Du bel ouvrage ! ■



L'agenda

L'Ecole de musique en concert

Vendredi 30 avril à 20h30 : concert rencontre des Big Band de Sorgues et Petite Camargue, salle Bizet de Vauvert (entrée gratuite).

Dimanche 2 mai de 14h00 à 17h00 : concours de batterie, salle polyvalente à Beauvoisin (entrée gratuite).

Concerts des élèves :

Vendredi 14 mai et Samedi 15 mai à 20h30, salle Bizet à Vauvert

Dimanche 16 mai à 17h30, salle Mistral à Vauvert

Vendredi 28 mai à 20h30, salle Lucien Dumas à Aimargues

Samedi 29 mai à 20h30, salle du Hangar à Aubord

Dimanche 30 mai à 17h30, Salle Lapéran au Cailar

Stage de batterie et démonstrations à partir de 21h00

au collège La Vallée Verte de Vauvert (entrée gratuite aux démonstrations) :

Vendredi 4, Samedi 5, Dimanche 6 juin

Fête de la Musique :

Vendredi 18 juin : Aubord

Samedi 19 juin : Le Cailar

Samedi 19 juin : Aimargues

Dimanche 20 juin : Beauvoisin

Lundi 21 juin : Vauvert

Atout Fil

Exposition

« **Exploratrices** » 11 itinéraires au cœur du textile du **vendredi 26 mars au samedi 17 avril 2010**. Espace Jean-Jaurès à Vauvert

Premier week-end vigneron en Camargue Costières

Organisé par la Communauté de communes de Petite Camargue, l'Office de Tourisme de Vauvert avec la collaboration des vignerons du territoire.

Samedi 5 juin

Foire aux vins de 10h à 18h à Aimargues (entrée gratuite)

Dégustation, animation et ateliers

Possibilité de déjeuner sur place - produits du terroir.

Dimanche 6 juin

Journée « Balade dans les vignobles » : patrimoine, paysage, travail de l'homme et détente seront les points forts de cette journée.

Visite de cave et chais, rencontre avec des vignerons, buffet vigneron dans les vignes, dégustation et promenade à travers le vignoble à pied, en vélo ou en calèche
Renseignements et inscriptions à l'Office de Tourisme: 04 66 88 28 52



Courant Scène en concert

Brigitte Fontaine

Jeudi 29 avril à 20h30, salle Bizet à Vauvert

Concert coup de cœur pour « l'éternelle anar de la chanson » dont la « rage » ne s'est jamais éteinte et qui revendique ses mots crus : « Je suis grossière comme une duchesse, mais j'utilise un langage classique ». Dernier album paru en octobre dernier : « Prohibition ».

Marianne Aya Amac

30 avril 2010 à 20H30 au Temple d'Aimargues

Marianne Aya Amac est une folk - singer dont la voix forte et claire fait caisse de résonance à des propos d'une grande générosité teintée d'humour. Le terme de « voyage en musique » trouve ici tout son sens. Elle a chanté en 1ère partie du concert de Joan Baez au Festival de la guitare à Montpellier.

En partenariat avec la Communauté de communes de Petite Camargue.

• Directrice de la publication :

Reine Bouvier

• Rédacteur en chef :

Franck Florent

• Rédaction et coordination :

Florence Castelnau-Mendel, chargée de communication

• Conception, réalisation :

Stella' Communication (04 67 69 02 38)

• Impression : Impact Imprimerie (04 67 02 99 89)

• tirage : 11 000 exemplaires

• Crédits photos : services de la Communauté de communes, Agence Coste Architectures, Atout Fil,

Au diable Vauvert, Anett Méditerranée

et les services des communes

• Dépôt légal à parution

• ISSN : 1636-0516

• N° 6 avril 2010



AIMARGUES - AUBORD - BEAUVOISIN - LE CAILAR - VAUVERT

www.petitecamargue.fr

